

A Aigre, le 11 février 2022

Commune Nouvelle



Charente

Madame, Monsieur,

Monsieur Renaud COMBAUD
Maire d'Aigre

Aux riverains de :
la rue des Orneufs
la rue de l'Hôpital
la rue du Pont boursier

Comme nous l'avons évoqué lors de la réunion du 10 janvier dernier, l'EHPAD HABRIOUX va bénéficier d'une restructuration totale. Il s'agit d'un projet d'ampleur pour le territoire qui devrait durer près de 48 mois. Les travaux se dérouleront sur site occupé en plusieurs phases, avec l'intervention de 19 entreprises différentes.

Les travaux débuteront ce lundi 14 février. A ce titre, je vous informe que plusieurs aménagements vont devoir être mis en place afin de permettre aux entreprises d'effectuer les travaux prévus dans les meilleures conditions, en veillant à prendre en compte l'impératif de sécurité pour vous, pour les résidents et agents ainsi que pour les intervenants, et en essayant de limiter autant que faire se peut les nuisances.

Je vous indique donc que :

- L'ancienne chapelle située dans l'angle de la rue du Pont Boursier et de la rue de l'Hôpital va être démolie à partir du 14 février. Un alternat sera mis en place dans la rue du Pont Boursier pour quinze jours.
- A compter du 14 février, le stationnement rue du Pont Boursier sera interdit. Conscient de la gêne occasionnée, je vous invite à utiliser les places de stationnement et de parking situées rue du Pont Raymond sont à votre disposition.
- Afin de faciliter au mieux la circulation des riverains de la rue de l'Hôpital et de la rue des Orneufs, ces derniers pourront emprunter la rue de l'Hôpital dans les deux sens de circulation lorsque la rue des Orneufs sera fermée.
- L'ancienne cave située dans l'angle de la rue du Pont boursier et la rue des Orneufs sera démolie à partir du 18 avril 2022. La rue de Pont Boursier et la rue des Orneufs seront alors fermées à la circulation pour une durée de quinze jours (période de vacances scolaires), du lundi au vendredi de 8h à 17h. Une déviation sera mise en place pour les véhicules légers dans le bourg d'Aigre et une autre pour les poids lourds hors secteur communal. Un accès piéton sera maintenu pour que vous puissiez accéder à vos habitations à tout instant.

Je suis conscient de la gêne occasionnée et vous remercie pour votre compréhension.

Les élus et services de la mairie, ainsi que la direction de l'EHPAD Habrioux, demeurent à votre écoute pour tous renseignements complémentaires à ce sujet.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire
Renaud COMBAUD

2 - Rue de l'Hôtel de Ville - 16140 Aigre
☎ 05 45 21 10 56 📠 05 45 21 31 78
Mail : contact-aigre@aigre.fr
Site Internet : www.aigre.fr et www.villejesus.fr

